

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 11 juin 2010. Femmes 3000 et Les entrepreneurs d'avenir signent une convention de partenariat en vue de donner de la visibilité aux femmes entrepreneuses pionnières d'une économie plus humaine

La Fédération Femmes 3000, dont la mission est de donner de la visibilité aux femmes et à leurs projets dans la vie publique, économique et sociale et Les Entrepreneurs d'avenir, initiative lancée en 2009 visant à rassembler les dirigeants d'entreprises, d'associations, de Scop dont la volonté est de s'engager dans une perspective de performance globale réconciliant efficacité et responsabilité, ont signé le 27 mai 2010 à Paris une convention de partenariat afin de renforcer mutuellement leur développement.

Entrepreneurs ou entrepreneurs sociaux, Les entrepreneurs d'avenir sont pionniers d'un nouveau modèle de croissance. Ils mettent l'Homme au centre de l'économie et non à son service. Leur 1^{ère} manifestation de grande ampleur a été Le Parlement des Entrepreneurs d'avenir organisé le 4 juin 2009 à l'Assemblée nationale à Paris avec le soutien du Groupe Generali. Ce Parlement a rassemblé 230 chefs d'entreprises venus de la France entière pour dialoguer entre eux, échanger des bonnes pratiques et identifier avec les politiques les pistes pour faire évoluer lois et réglementations. Les Entrepreneurs d'avenir se sont ensuite organisés dans les Régions (Nord, Pays-de-La-Loire, PACA notamment) afin de faire connaître l'initiative et d'échanger et diffuser leurs bonnes pratiques.

60 femmes font partie du noyau initial des entrepreneurs d'avenir. 51 d'entre elles sont à la tête d'entreprises dont 21 ont plus de 5 salariés. Jacques HUYBRECHTS, fondateur de la dynamique, estime que ce n'est pas suffisant et souhaite renforcer la composante féminine des Entrepreneurs d'avenir, d'où ce partenariat avec Femmes 3000. « Nous vivons une période inédite où se conjuguent une crise économique et financière historique et des défis sociaux, environnementaux et sociétaux majeurs à relever. Il est donc devenu essentiel de redéfinir l'entreprise de demain, une entreprise respectueuse des grands équilibres de la société. Nous pensons que les femmes ont un rôle important à jouer dans cette redéfinition de l'entreprise de demain. » indique t-il.

« Femmes 3000 partage totalement les valeurs sous-jacentes aux Entrepreneurs d'avenir et souhaite contribuer au renforcement de la visibilité de cette initiative auprès du milieu des femmes entrepreneuses. » déclare Valérie Blanchot Courtois, vice présidente de la Fédération Femmes 3000. « A travers ce partenariat, nous feront connaître Les Entrepreneurs d'avenir auprès des femmes entrepreneuses en France, via nos différents moyens de communication que sont le Journal Femmes 3000, notre site internet, nos blogs régionaux et également en incitant à organiser localement l'une de nos rencontres mensuelles sur ce thème. »

Concrètement, Femmes 3000 s'est déjà connectée avec Les Entrepreneurs d'avenir dans les Alpes Maritimes, les Bouches du Rhône et en Région Pays de La Loire.

Contact

- **Fédération Femmes 3000**
Valérie BLANCHOT COURTOIS, Vice Présidente, vbc@femmes3000.fr / 06 73 73 78 76 / www.femmes3000.fr
- **Entrepreneurs d'avenir**
Mylène NETANGE : mnetange@chk.fr – 01.45.44.51.75 www.entrepreneursdavenir.com